**Que contient ce kit ?**

CE KIT SE VEUT FACILE D’APPROPRIATION, SENTEZ-VOUS LIBRES DE L’ADAPTER À VOS BESOINS. IL EST STRUCTURÉ AUTOUR DES ÉLÉMENTS SUIVANTS :

**Des informations pour bien comprendre le cadre de la concertation :**

* Qu’est-ce que cette concertation et à quoi sert-elle ?
* Qu’est-ce que la Commission nationale du débat public (CNDP) ?
* Le dossier de concertation et sa synthèse

**Des outils pour bien organiser le débat autoporté :**

* Pourquoi faire un débat autoporté ?
* Qu’est-ce qu’un débat autoporté ?
* Qui peut l’organiser ?
* Comment cela fonctionne (communication, format, de quoi peut-on débattre, quand organiser le débat, où peut-on trouver de l’information, comment restituer et transmettre le débat) ?
* Contacts

**Annexes**

* Trame de compte-rendu (document téléchargeable dans le dossier du kit du débat autoporté mis à disposition du public)
* Conseil de disposition de la salle (scénographie)
* Charte des débats
* Suggestion de proposition introductif pour cadrer des débats sereins

**Pourquoi des débats autoportés ?**

La Commission Nationale du Débat Public (CNDP), en tant qu’autorité administrative indépendante, garantit le droit d’information et de participation du public pour tout projet qui a un impact sur l’environnement**.**

**Dans le cadre de la concertation sur le projet de construction d’un nouvel atelier de forge dans la zone industrielle du Creusot (région Bourgogne - Franche-Comté) et de son raccordement électrique, les garants souhaitent démultiplier les outils de participation afin de permettre à chacune et à chacun de s’exprimer sur le projet.**

En effet, Framatome et RTE ont saisi en février 2025 la Commission Nationale du Débat public au titre des articles L. 121-8 I et R. 121-2 du code de l’environnement, dans le cadre du « projet de construction d’un nouvel atelier de forge dans la zone industrielle du Creusot (région Bourgogne - Franche-Comté) et son raccordement électrique ». RTE, serait maître d’ouvrage de la réalisation des infrastructures de raccordement au réseau public de transport d’électricité.

La CNDP a décidé l’organisation d’une concertation sous l’égide de trois garants : Nathalie Durand, Marion Fury et Georges Leclercq.

Les maîtres d’ouvrage et les garants souhaitent recueillir vos questions, observations, points de vigilance et propositions.

**La CNDP, qu’est-ce que c’est ?**

La Commission nationale du débat public (CNDP), en tant qu’autorité administrative indépendante, garantit le droit d’information et de participation du public pour tout projet qui a un impact sur l’environnement.

**Qu’est-ce qu’un débat autoporté ?**

On parle de débats « autoportés » car ceux-ci sont organisés par des citoyennes et citoyens, collégiens, lycéens, étudiants, centre social, collectivités, associations, agriculteurs, scientifiques, industriels, institutions… désireux de contribuer à l’éclairage du projet. Ils ont pour objectif de recueillir les constats, les analyses et les propositions des citoyens et citoyennes avec lesquels ces acteurs sont en lien ou susceptible de les mobiliser. L’appui de ces citoyennes/ citoyens, structures, permet à la concertation de se « démultiplier » sur différents territoires et de recueillir ainsi une diversité de regards.

**Qui peut organiser un débat sur le projet de construction d’un nouvel atelier de forge dans la zone industrielle du Creusot (région Bourgogne - Franche-Comté) ?**

Pas besoin d’être un expert pour s’exprimer : citoyens, collégiens, lycéens, étudiants, centre social, collectivités, associations, agriculteurs, scientifiques, industriels, institutions…

**Comment est-ce que cela fonctionne ?**

**Communication**

* Signaler la tenue de votre événement suffisamment en amont à l’équipe de la concertation “ **Projet de construction d’un nouvel atelier de forge dans la zone industrielle du Creusot (région Bourgogne - Franche-Comté) et son raccordement électrique** ”
* Au début de l'événement, prévoir un temps de présentation du cadre de la concertation (voir les fiches introductives)
* Nous retourner la restitution de vos contributions par courrier ou par mail avant le 27 juillet 2025 !

**Format**

Citoyennes/ citoyens, structure organisatrice, vous êtes libre de choisir le format de débat qui vous semble le plus pertinent (durée, déroulé…) dans la limite du respect des principes participatifs tels qu’exposés dans la charte en annexe. Il est notamment important que les rôles au sein de l’équipe organisatrice soient bien définis en amont (animation, prises de note, …) et que les participantes et participants aient un égal accès à la parole et à l’écoute.

**Sur le déroulement des échanges, voici quelques exemples de formats**

* Débat avec l’ensemble des participants (au format « plénière ») : chacun exprime son point de vue, pose ses questions et débat avec l’ensemble des personnes présentes ;
* Répartition en petits groupes (chaque groupe débat du même sujet ou d’un sujet différent. Les échanges s’organisent de manière informelle ou alors en respectant un tour de table au cours duquel chacun donne son avis successivement) ;
* Débat au sein des petits groupes dans un premier temps puis « en plénière » dans un second temps : chaque petit groupe explique aux autres groupes ce qu’il a retenu de son sujet.
* Etc.

**Sur la restitution des échanges**

* Au fil des échanges, l’animateur remplit le poster pour l’ensemble du groupe ;
* Le groupe remplit collectivement le poster à la fin du débat en guise de conclusion ;
* Chaque sous-groupe restitue son travail aux autres groupes en s’appuyant sur son poster ;
* Synthèse de l’ensemble des posters par l’animateur dans la version A4 du support de restitution ;
* Etc.

**Sur l’installation de la salle**

N’oubliez pas de penser une disposition de la salle propice à l’expression de toutes et de tous.

Format « cabaret » pour un grand nombre de participants

Format en « U» pour un plus petit nombre de participants

**Sur le matériel à prévoir**

* Mobilier pour installer les participants : tables, chaises, etc. ;
* Matériel de prise de notes collective : paperboard ou tableau ;
* Matériel pour écrire : brouillons, feutres, stylos, etc. ;
* Matériel de projection : vidéoprojecteur, écran et enceintes pour le son.

Pour en savoir plus, consultez le catalogue de la participation : [Méthodes et outils | CNDP (debatpublic.fr)](https://www.debatpublic.fr/methodes-et-outils-665)

**De quoi peut-on débattre ?**

Le maître d’ouvrage et les garants souhaitent recueillir l’avis des citoyennes et citoyennes sur

**Le projet – son opportunités – ses alternatives**

1. La construction d’un nouvel atelier de forge dans la zone industrielle du Creusot (région Bourgogne - Franche-Comté) est-elle nécessaire pour répondre aux enjeux de souveraineté énergétique et industrielle de la France et notamment aux besoins de construction d’EPR en France et à l’étranger ?
2. Quelles seraient les alternatives ?

**L’insertion du projet dans le territoire**

1. Quels seraient les besoins en matière d’emplois et de formation liés au projet ?
2. Comment y répondre ?
3. Quels seraient les besoins en matière de logements, réseaux de mobilités, et équipements collectifs ? Comment les satisfaire ?
4. Quelles seraient les retombées du projet sur les activités économiques et les entreprises du territoire (industrie, artisanat, commerce…) ?

**L’insertion du projet dans l’environnement naturel**

1. Quelles seraient les effets et incidences du projet sur l’environnement naturel ? Comment tient-il compte de ces enjeux environnementaux ? Quelles suggestions pourriez-vous faire concernant l’insertion environnementale du projet ?

Il est également possible de cibler une sous-thématique de votre choix en lien avec le sujet. Il sera important de reporter le thème de votre débat dans le compte-rendu.

**Quand organiser les débats ?**

Les débats doivent être organisés entre le 27 mai et le 27 juillet 2025

Pour pouvoir être analysés, les comptes rendus doivent être transmis au plus tard le 27 juillet 2025 par mail à l’adresse concertation.forgeplus@framatome.com

Ou par voie postale : Framatome Le Creusot, 6, allée Jean Perrin – 71200 – Le Creusot, en mentionnant en objet du courrier « Concertation préalable Forge+ »

**Où peut-on trouver l’information sur la concertation ?**

Sur le site internet de la concertation, vous trouverez de la documentation sur le projet de la construction d’un nouvel atelier de forge dans la zone industrielle du Creusot (région Bourgogne - Franche-Comté) afin de donner aux participantes et participants, s’ils souhaitent en prendre connaissance, des éléments qui permettent de mieux comprendre le sujet. Il est accessible via ce lien [Concertation Forge+](https://concertation.forgeplus.fr/)

**Après avoir débattu**

**Comment transmettre le débat ?**

A l’issue du débat, les structures, citoyennes/ citoyens organisateurs remplissent le formulaire du compte rendu intégré au kit du débat autoporté et dont un aperçu est annexé à cette présentation. Il est important de suivre la trame proposée et de répondre à toutes les questions car cela permet la bonne exploitation des résultats du débat.

L’ensemble des réflexions, questions ou propositions qui auront émergé seront versées à la concertation et traitées au même titre que toutes les autres contributions recueillies lors des rencontres publiques ou sur la plateforme en ligne par exemple, dans le respect des principes d’égalité de traitement, de neutralité et d’argumentation de la CNDP.

Envoyez-nous vos contributions !

Les comptes rendus doivent être transmis au plus tard le 27 juillet 2025, par mail à l’adresse concertation.forgeplus@framatome.com

Ou par voie postale : Framatome Le Creusot, 6, allée Jean Perrin – 71200 – Le Creusot, en mentionnant en objet du courrier « Concertation préalable Forge+ »

**Des questions :**

Contacter Nathalie Durand, Marion Fury ou Georges Leclercq, garants de la concertation aux adresses email suivantes : marion.fury@garant-cndp.fr, georges.leclercq@garant-cndp.fr, nathalie.durand@garant-cndp.fr

Ou à l’équipe projet de Framatome et de RTE à l’adresse mail suivante : concertation.forgeplus@framatome.com

**ANNEXES**

**Trame de compte rendu (document avec la trame présent dans le kit du débat autoporté accessible sur le** [**site internet**](https://concertation.forgeplus.fr/blog/3187/le-kit-du-debat-autoporte)**)**

**Informations générales**

Nom de la personne ou de la structure qui organise le débat

Téléphone, email pour la joindre

**Sur le débat**

* Lieu
* Date
* Nombre de participants
* Par quel biais avez-vous mobilisé les participants au débat ?
* Avez-vous des données sur la typologie des particpant.e.s (comme la CSP, âge, lieu d’habitation…)
* Caractéristique du débat : ouvert à toute personne ou réservé à des membres

**Contenu du débat**

1. Quel était le thème du débat ?

2. Pourquoi avez-vous choisi ce thème ?

3. De quoi avez-vous principalement parlé durant le débat ?

4. Quels ont été les constats ou les diagnostics exprimés par le public par rapport au thème choisi ?

5. Pendant le débat, quels ont été les points de convergence, les points de divergence ? Sur quoi portaient-ils ?

6. Quelles étaient les principales raisons et les arguments avancés par le public ayant exprimé des points de vue différents ? (si des exemples précis ont été utilisés par les uns et par les autres pour justifier leur position, pensez à les citer)

7. Quelles idées ou propositions précises et concrètes ont été proposées pendant le débat (distinguez les propositions à court terme et à long terme si cela vous semble pertinent) ?

8. Ces propositions ont-elles été critiquées par certains participants ? Si oui, précisez les raisons associées.

9. Comment ces idées ou propositions ont-elles émergé ?

10. Autres éléments d’informations que vous souhaitez transmettre

**Conseils de dispositions de la salle**

**Nous vous conseillons d’opter pour une disposition de la salle permettant le dialogue et l’égalité entre toutes et tous. Aussi, voici quelques conseils sur la façon dont l’espace peut être organisé :**

****

***Attention : Dans le cas où l’organisation souhaite faire des captations de son, d’images ou réaliser une vidéo, l’accord du public doit être recueilli au préalable.***

**Charte des débats Principes et règles du jeu**

Pour que votre réunion s’inscrive dans le cadre de la concertation sur le projet de construction d’un nouvel atelier de forge dans la zone industrielle du Creusot, sous l’égide de la CNDP, vous vous engagez à respecter les principes suivants :

**Le pluralisme et l’inclusion**

- Les débats doivent être ouverts à toute personne désirant y participer.

- Nous vous encourageons fortement à permettre l'expression d'opinions variées et contradictoires en évitant toute exclusion.

- La neutralité de l’animation de la réunion doit être respectée : l’animation ne doit pas prendre parti pour tel ou tel raisonnement, proposition ou avis mais s’inscrire dans une position neutre vis-à-vis du public.

**L’argumentation**

- Toutes les prises de position, les points de vue sont recevables, à condition d'être argumentés : « je pense cela, parce que... »

- Tous les propos peuvent être entendus, à l'unique exception des insultes et des attaques sur la personne, son âge, son physique, son handicap, ses origines réelles ou supposées, ses orientations spirituelles. Les propos à caractère sexiste, homophobe, antisémite, raciste, ou tout autre propos tombant sous le coup de la loi, ne doivent pas être tolérés.

**L’égalité**

- Toutes les propositions, les prises de paroles, les argumentations et les acteurs se valent et doivent être considérés de la même manière.

- Chaque personne a le même droit à la parole et ses arguments sont considérés avec la même attention,

**Suggestion de proposition introductif pour cadrer des débats sereins**

Pour débattre sereinement, voici quelques règles que vous pouvez lire collectivement avant de démarrer vos échanges.

L’objectif d’un échange animé à l’aide de ce kit n’est pas forcément de convaincre ou de tomber d’accord, les points de vue divergents nourrissent le débat. Il peut chercher également à clarifier les controverses, à analyser la nature des désaccords, comparer les ressentis ou exprimer sa compréhension d’un enjeu, par exemple.

Tous les opinions peuvent être exprimés et doivent être respectés. Il est important de les exposer en son nom. « Je pense que … », « je suis convaincue que… » plutôt que comme des vérités générales. « Les Français souhaitent que … ». « Il est évident que … ».

Pour que la parole soit bien répartie dans un groupe, tout le monde doit y prêter attention et accepter de ne pas reprendre la parole si une personne qui n’a pas encore parlé souhaite s’exprimer.

Pour offrir une bonne qualité d’écoute à ces interlocuteurs, il est intéressant de s’exercer à reformuler, ce qui vient d’être dit avant de réagir : « si j’ai bien compris, ce que vous venez de dire… » et ne poursuivre que si la personne confirme que c’est bien ce qu’elle a voulu dire.

Rester courtois et respectueux de ces interlocuteurs : ne pas élever la voix, couper la parole ou tenir des propos dénigrants.